

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Duhamel du **mardi, 26 juin 2018**, à 14h30 à la salle de conférence sise au 1890 de la rue Principale, à Duhamel, sous la présidence du maire monsieur David Pharand.



Sont présents : Madame Marie-Céline et messieurs Gaëtan Lalande, Michel Longtin, Noël Picard, Raymond Bisson

Est absent : Monsieur Gilles Payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Julie Ricard, est présente et madame Véronique Hotte, adjointe administrative-greffe et communication, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une séance extraordinaire
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Embauche au poste de chauffeur journalier, temps plein occasionnel
5. Demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale Volet – Redressement des infrastructures routières locales 2018-2021
6. Période questions
7. Fermeture de la séance

1. Ouverture de la séance

**2018-06-18868
Ouverture de la séance**

Il est unanimement **résolu**

D'ouvrir la séance extraordinaire à 15 h

Adopté

2. Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une séance extraordinaire

**2018-06-18869
Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une séance extraordinaire**

CONSIDÉRANT QUE la convocation de cette assemblée extraordinaire coïncide avec la tenue d'une plénière régulière;

Il est unanimement **résolu**

QUE,

Les membres du conseil municipal renoncent au paiement de la rémunération supplémentaire pour la tenue d'une séance extraordinaire.

Adopté

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2018-06-18870
Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est unanimement **résolu**

QUE,

Le Conseil approuve l'ordre du jour.

Adopté

4. Embauche au poste de chauffeur journalier, temps plein occasionnel

2018-06-18871
Embauche au poste de chauffeur journalier, temps plein occasionnel

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures pour combler le poste de chauffeur journalier, temps plein occasionnel se terminant le 14 juin 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de considérer favorablement la candidature de monsieur Guy Piché au poste de chauffeur journalier occasionnel;

Il est **résolu**

Que,

Les membres du Conseil municipal acceptent la recommandation de la direction d'embaucher monsieur Guy Piché au poste de chauffeur-journalier, temps plein occasionnel, conformément à la classe 6 et à l'échelon 1 de la convention collective en vigueur, sous réserve de l'obtention des renseignements relatifs au dossier de bonne conduite de la SAAQ;

Adopté

5. Demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale-volet redressement des infrastructures routières locales 2018-2021

2018-06-18872
Demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale
Volet – Redressement des infrastructures routières locales 2018-2021

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Papineau a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (ministère);

ATTENDU QUE la Municipalité de Duhamel désire présenter une demande d'aide financière au ministère pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la Municipalité de Duhamel s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité de Duhamel choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

Il est unanimement résolu que le Conseil de la Municipalité de Duhamel autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2018-06-18873 Levée de l'assemblée

Il est unanimement **résolu**

QUE,

la séance soit et est levée à 15 h 10

Adopté

David Pharand
Maire

Julie Ricard
Directrice générale et secrétaire-
trésorière